



RAPPORT DU PRESIDENT

Chers Amis

- Avant de vous présenter mon rapport je voudrais vous faire part de la disparition de Jean-Pierre PARADOL et André COTTREL tous les deux étaient membres du Conseil d'Administration et avaient participé en 1997 à la création de l'Association. Nous n'oublierons pas toute l'aide qu'ils nous ont apportée.

- Il y a déjà 5 ans j'avais le plaisir de vous annoncer que le projet de bouchots entre les Mats et la pointe du Bil était annulé.

Mais depuis 1905 chaque annulation a été suivie du dépôt d'un nouveau projet qui était accepté malgré l'opposition de nombreuses communes qui s'étaient regroupées pour protester ou déposer plainte. Comme l'ont fait en 1997 les communes D'Ambon, Billiers, Damgan et Muzillac ; notre association CDBK (ainsi nommée à l'époque) avait déposé plainte et obtenu que le projet soit annulé.

En 2014 lors du dépôt de plainte avec les jeunes mytiliculteurs ceux-ci nous avaient annoncé que : dès que le projet des Mats serait annulé ils en redéposeraient un plus important.

Le projet a été annulé en 2019 et il n'y a pas eu de dépôt d'un projet depuis cette date. Donc depuis cette date nous rencontrons Monsieur le Maire environ tous les trois mois pour faire le point sur un éventuel projet d'implantation de bouchots.

Depuis cette date nous cherchons à rencontrer le Préfet pour lui montrer l'état catastrophique des plages de Pénestin à Damgan transformées en vasières ne permettant de se baigner uniquement qu'à marée haute. Quand le préfet arrive il a autre chose à faire qu'à recevoir une association ! Il semblerait que le préfet actuel reste plus longtemps et nous lui avons demandé de nous recevoir pour parler des plages.

Nous aimerions rencontrer le préfet avant le dépôt d'un projet de bouchot pour le sensibiliser à la protection de l'environnement des plages. Dans le passé les municipalités intervenaient bien après celui-ci !

- Depuis sa création l'association lutte contre l'implantation de bouchots et nous n'avons jamais vu les prétendus écologistes intervenir !
- L'année dernière nous avons protesté auprès du maire pour le non entretien des accès à la plage de Landrezac ; celui-ci nous a fait savoir que cela dépendait du département. Nous avons donc adressé un courrier au président du Conseil Départemental Monsieur LAPPARTIENT. Après l'envoi de 2 courriers recommandés nous avons appris, grâce à madame Marie Odile JARLIGANT membre du conseil, qu'une personne viendrait

prochainement sur le site. Mais ni le maire ni moi n'avons été prévenus. J'ai demandé le compte rendu de la visite ; je l'attends toujours. Des travaux ont été effectués mais dans l'accès, face à la sortie du parking des Pillets, au milieu de la descente là où la pente est la plus raide il y a une marche de 30 à 35 cm de haut. Ce qui met en danger les personnes empruntant cet accès à la plage.

- Vous avez certainement entendu parler qu'en 2024 Damgan fêtera le 200^{ième} anniversaire de sa création. Nous avons rencontré le Maire le samedi 5 août pour savoir comment la ville envisageait de fêter cela et comment les associations pourraient participer. Cela doit rester festif. Par exemple, si certains sont d'accord pour participer : tenir un stand avec nos actions depuis la création du comité, un bar (nous fournirons les boissons), stand pour faire des crêpes offrir des friandises.... Si vous avez des idées n'hésitez pas à nous contacter.

MATHIEU 06 15 19 39 54

MADELEINE 06 32 70 58 85

GUE 06 17 55 34 89

CASTELLO 06 72 99 37 40

- Nous passons du temps à relancer les adhérents pour qu'ils pensent à renvoyer leurs adhésions avec celles de leurs enfants. Pour la réunion avec le préfet nous avons intérêt à avoir le maximum d'adhérents. Pensez donc à faire adhérer tous les membres de votre famille et vos amis.

Je vous rappelle que nous recherchons des candidats pour le Conseil d'Administration ; appelez-nous si vous souhaitez que l'on en parle.

- L'un de nos adhérents François LESOURD est sélectionné pour le championnat monde du triathlon Ironman. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le rapport est adopté à l'unanimité

Bien amicalement. MATHIEU Jacques

